

Bulletin Communal

Été 2018 n°51



Vains



La fête du Mascaret dans
la baie le 16 juin dernier



Le mot du Maire

Le second bulletin de l'année annonce l'été, une période que chacun d'entre vous mettra certainement à profit pour prendre quelques jours de vacances bien mérités.

Au cours de ce second semestre de l'année vous pourrez apprécier les différentes ani-

mations proposées par nos partenaires, comme l'exposition sur les Doris et Wary à l'écomusée, ou le concert de jazz en



baie où se produira le groupe « the new marching band » autour d'une nouvelle animation propo-

sée par l'équipe du festival : « Goutez la Baie ». Les différentes associations de la commune fournissent un travail important pour animer notre village, le CLAV et l'amicale des aînés sont toujours aussi dynamique et fêteront cette année leurs 40 ans. Le début du mois de septembre sera également l'occasion de nous retrouver à l'occasion de la fête de la baie.

Du côté de la commune des travaux importants se profilent à l'horizon puisque le chantier de la route des Granges débutera en septembre et sera suivi de près par l'important chantier de la route des Salines où seront entrepris les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau, avant que la route ne soit refaite dans son intégralité au cours de l'année 2019. Vous le verrez dans les pages qui suivent ces travaux sont permis par une situation financière saine.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été 2018.

Le Maire, Olivier DEVILLE

(mairedevains@gmail.com)

AGENDA 2ème semestre 2018

Juillet et août à l'écomusée « Doris et Wary » bateau de la pêche à pied.

Du 21 juillet au 16 septembre St Léon'art exposition.

Samedi 4 août : festival jazz en baie à l'écomusée

A partir du 4 septembre reprise des activités du CLAV.

5 septembre reprise des activités de l'amicale des Aînés.

9 septembre Fête de La Baie organisée par le Comité des Fêtes.

16 septembre festival des cara-meuh.

6 octobre les 40 ans du CLAV.

24 octobre concours de belote avec l'amicale des aînés.

11 novembre 100ème anniversaire de l'armistice.

14 décembre Noël de la commune à la MFR.

16 décembre repas de Noël de l'amicale des aînés.



Du 25 juillet au 05 août 2018

9e édition - Baie du Mont-Saint-Michel

L'essentiel du conseil municipal,

Depuis décembre dernier, le Conseil Municipal s'est réuni 6 fois. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont fait l'objet de discussions. Vous pouvez télécharger les comptes rendus complets des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : vains.fr

L'entretien du patrimoine communal

Suite à la vacance du logement communal, il a été décidé de saisir cette occasion pour procéder à sa rénovation. Ainsi les peintures ont pu être refaites par nos agents et les volets changés.

PLUI

Le travail sur le plan local d'urbanisme à l'échelle de l'agglomération se poursuit. Pour mémoire les communes littorales comme Vains ont vu leur potentiel de terrain constructible diminuer de façon drastique. Ainsi nous devons ramener notre surface de terrains constructibles à 52 000 mètres carrés.

Le projet de la route des granges

L'architecte retenue pour la réalisation de ce projet est Madame Quentin. Les dernières estimations laissent penser qu'un budget de 250 000 euros sera nécessaire pour mener à bien ce projet afin qu'il réponde aux dernières attentes de confort et de consommation d'énergie. Pour mémoire le Conseil Départemental accompagne ce projet à hauteur de 88 700 euros. Un emprunt sera réalisé pour couvrir le reste de l'investissement. Les loyers perçus devraient couvrir les remboursements de cet emprunt.

Le démarrage des travaux est prévu pour septembre prochain.

Sécurisation du château d'eau

Les travaux ont débuté et se poursuivront au cours du second semestre. A cette occasion, il a été mis en évidence que la commune ne disposait pas d'accès au château d'eau. Il a donc été décidé de solliciter le propriétaire actuel pour un achat de terrain qui permettra de corriger cette situation.

Programme de voirie

M JOUENNE a réalisé l'inspection des voiries communales en compagnie de M TETREL. Ensemble ils ont établi un programme qui sera réalisé en fonction du budget déterminé. Ainsi 25 000 euros iront à l'entretien selon le programme présenté par Monsieur JOUENNE qui sera adapté en fonction des prix afin de rester dans l'enveloppe votée. 25 000 euros seront consacrés à la mise en œuvre du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics. (PAVE).

Le budget communal

Le Budget de fonctionnement :

Les dépenses de l'année 2017 se sont élevées à 298 379.55 euros. Les recettes se sont élevées à 445 645.13 euros.

Le Budget d'investissement :

Les dépenses de l'année 2017 se sont élevées à 44 097.48 euros. Les recettes se sont éle-

vées à 54 928.41 euros. Les restes à réaliser s'élèvent à 25 000 euros.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 373 833.86 euros

Le résultat de la section d'investissement est 43 436.20 euros.

Les taux des 3 taxes, modifiés suite à la fusion des communautés de communes en communauté d'agglomération restent inchangés. Pour mémoire les taux des taxes ont été revus à la baisse pour compenser les taux de la communauté d'agglomération qui étaient supérieurs, de sorte que la pression fiscale reste identique pour les vainquais.

Les investissements 2018

Les investissements programmés en 2018, se répartissent ainsi :

Création des 3 logements :

283 000 €

Frais d'étude : 27 000 €

Installation voirie : 50 000 €

Travaux école : 2 000 €

Matériel informatique : 3 000 €

Matériel technique : 4 000 €

Plantations : 1 000 €

Le budget de l'eau

Les dépenses de l'année 2017 se sont élevées à 104 656.94 euros. Les recettes se sont élevées à 108 192.96 euros.

L'essentiel du conseil municipal

Le Budget d'investissement :

Les dépenses de l'année 2017 se sont élevées à 20 364.27 euros. Les recettes se sont élevées à 40 942.17 euros.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 54 600.36 euros

Subventions voyages scolaires

Depuis de nombreuses années la commune accompagne les familles dans le financement des voyages d'étude réalisés dans le cadre scolaire. Cette participation forfaitaire était fixée à 20 euros depuis le 27 novembre 2007. Elle sera désormais fixée à 30 euros. La commission a également étudié une demande de financement dans le cadre d'un projet ERASMUS (programme européen destiné à favoriser la mobilité). Il a été décidé d'accompagner différemment ce type de projet qui peuvent demander une participation importante des familles, mais qui sont également source de tellement d'ouverture pour nos jeunes. Ainsi la commune pourra participer sous réserve que l'ensemble des critères retenus par la commission soit réunis, à hauteur de 75 euros.

Don d'une carte communale

La famille De Jouffroy, anciennement propriétaire du Manoir a souhaité offrir à la commune une carte communale représentant le grouin du sud datant

de 1760. La commune a bien volontiers accepté ce don et remercie la famille De Jouffroy. Il en sera fait deux copies qui seront exposées pour l'une à l'écomusée, pour l'autre à la Mairie, l'original devra trouver une place où il pourra être conservé dans les meilleures conditions.

Acquisition du puits

Depuis plusieurs années la commune fait savoir aux propriétaires qu'elle souhaiterait acquérir le puits situé au carrefour de la rue du Prieuré afin d'y développer un projet qui mettrait en valeur cet espace. Un projet qui date déjà, mais qui n'abouti pas.

Départ des traversées

Le site de stationnement des véhicules des randonneurs qui effectuent la traversée des grèves est dépourvu de cabinet d'aisance. Aux périodes de fortes affluences chacun comprend bien les difficultés auxquelles sont confrontées les riverains. Fort de ce constat Monsieur Le Maire a obtenu de la communauté d'agglomération que des toilettes soient installées. Un partage des coûts avaient été élaboré, la location à la charge de la communauté d'agglomération, l'eau à la charge de la commune, le nettoyage à la charge des guides. Ces derniers ont refusé de s'investir dans le nettoyage estimant que ce n'était pas à eux de le faire, ce projet est donc devenu caduc.

Le stationnement a également de nouveau été évoqué. S'il est avéré que les sociétés utilisent les infrastructures mises à leur disposition. Force est de constater qu'il n'en n'est pas de même pour quelques guides indépendants qui s'autorisent toujours pour d'excellentes raisons à déroger aux règles établies.

Monsieur Deville propose d'étudier la mise en place d'une zone bleue sur le parking du Grouin du sud et sur le parking de l'écomusée, qui n'ont pas vocation à accueillir des stationnements supérieurs à 3 heures. Cette zone pourrait être active entre 9 heures et 18 heures du 31 mars au 31 octobre.

La statue

Depuis l'automne dernier, de nombreuses heures ont déjà été consacrées à cette statue .

M Deville informe le Conseil qu'il a reçu des habitants porteurs d'une pétition craignant de voir la statue disparaître ou être déplacée. Il a également reçu les vendeurs et les acquéreurs de cette parcelle.

Tout le problème réside dans le fait que cette problématique est en réalité une situation totalement privée.

La statue a été érigée en 1931 sur un terrain privé. Toutes les recherches entreprises, dans les archives communales,

privées, diocésaines n'ont pas permis de retrouver la trace de

quoique ce soit sur cette statue. Ce que l'on sait, c'est la mémoire collective qui nous l'a apportée, mais c'est aussi important que les écrits.

Les différentes rencontres avec les acteurs de ce dossier ont permis d'aboutir à la situation suivante :

Les vendeurs ont vendu le terrain y compris la partie contenant la statue.

L'acheteur de ce terrain ne souhaite pas conserver la statue qu'il a achetée en même temps que le terrain sur sa parcelle.

Acheteurs et vendeurs conviennent que cette statue doit revenir à la commune et s'en-

gagent à la céder à l'euro symbolique.

Dès lors ne reste qu'à trouver les modalités de ce transfert, aussi bien concernant la propriété de cette statue que sa localisation. Celle-ci nécessitera aussi un travail important de remise en état, car celle qui mobilise énormément d'attention aujourd'hui est restée bien longtemps sans le moindre entretien et le temps a produit son effet.

L'important pour le Conseil Municipal étant que cette statue rentre dans le patrimoine de la commune de Vains et ne disparaisse pas.



Conservatoire du littoral

La commune de Vains décidait dès 1991 de protéger et de sanctuariser cette zone. Ne restait qu'à trouver l'acteur pour réaliser cette action. Ce fût d'abord le Conseil Général de la Manche puis à partir du 24 juin 1992 le conservatoire du littoral.

Il s'agit d'un acteur majeur sur le territoire de la commune de Vains dont la superficie est estimée à 871 hectares, puisque la surface de la zone de préemption du conservatoire est de 93 hectares, soit un peu plus de 10% de sa surface. A ce jour 29 hectares sont la propriété du conservatoire.

Le conservatoire organisera à ma demande le vendredi 7 septembre prochain à 18h30 une réunion d'information de ses actions sur notre commune.

REFLEXIONS DE VANQUAIS SUR LEUR STATUE



Inauguration de la grille d'entourage le 7 août 1932

Un projet de construction dans le joli jardin en bord de grève menace la statue de Saint-Léonard, identité du bourg. Il est en effet question de la déplacer de son implantation historique et symbolique.

Elle a été placée, en 1931, pour permettre les dévotions individuelles et collectives. Elle fut financée par souscription et installée avec le consentement du propriétaire de l'époque. Cette statue représente Saint-Léonard / Léodewald, évêque d'Avranches de 578 à 614, qui serait né dans le village et invoqué contre la foudre. Les pêcheurs avaient à cœur de la décorer avec des filets, notamment pour l'inauguration en 1931, puis pour la Fête Dieu, jusque vers 1960, et plus récemment pour la Fête de la Baie en 1986. Plusieurs habitants souhaitent son maintien en place en conservant son cadre paysager qui contribue à l'agrément du lieu dit "La Chaussée".

Gilbert LEMATAYER

Ouvertures de la mairie au public

Lundi de 17 h à 19 h permanence des élus
 Mardi et vendredi de 9 h à 11 h
 Mercredi de 14 h à 16 h
 Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec la secrétaire Marie **LAGAND DURET**
 ou les élus en dehors de ces créneaux horaires.
 tél :02.33.70.81.42
 Courriel : mairiedevains@wanadoo.fr
<http://www.vains.fr/>

POUR LES NOUVEAUX VAINQUAIS

Nous vous invitons à venir vous présenter à la mairie pour vous inscrire sur le logiciel de la population. Cette démarche vous permet d'être connu par la commune lorsqu'il y a besoin de vous contacter.

Syndicat Inter-communal à Vocation Scolaire

Valérie **TERMINION** est présente à la mairie de Vains le mardi de 8 h à 12 et 14 à 17 h.
 Tél : 02.33.70.81.41.
 Courriel : sivsbacillyvains@gmail.com

Déchetterie de SAINT OVIN

HIVER horaires de novembre à mars.
Été horaires d'avril à octobre.
 Lundi, mardi, mercredi vendredi, : de 9 h à 12 h 30 8 h 30 à 12 h 30
 Samedi de 9 à 12 h 30 et 14 à 17 h 8 h 30 à 12 h 30 et 14 à 17 h 30

Déchetterie de St JEAN DE LA HAIZE

HIVER horaires de novembre à mars.
Été horaires d'avril à octobre.
 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h de 13 h 30 à 17 h 30
 Samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
 de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30

Les cartes sont à retirer en mairie.



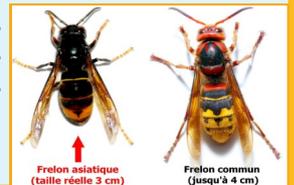
La divagation des animaux domestiques

Article L 211-19-1
 Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.
 Sur la voie publique les animaux doivent être tenus en laisse.
 Article L 211-22
 Les maires prennent toutes les dispositions propres pour empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés.
 Ils prescrivent que ces animaux errants saisis sur le territoire sont conduits à l'association Passerelle, où ils seront gardés pendant les délais fixés par l'article 211-25 et L 211-26.

LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES est toujours d'actualité.

Dès la découverte du nid :
 1. Le signaler à la mairie.
 2. Un agent communal ira vérifier s'il s'agit bien de frelons asiatiques.
 3. la mairie préviendra la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche. FDGDON.
 4. L'intervention aura lieu très rapidement.
 A Vains une convention a été signée avec La FDGDON et l'intervention est facturée à la commune.
 La prise en charge des frais de destruction est possible uniquement si c'est la FDGDON qui intervient (Délibération du conseil municipal du 17 octobre 2016).

Afin d'éviter la prolifération des frelons asiatiques sur la commune, il est souhaitable que les nids soient détruits. Nous comptons sur vous pour les signaler en mairie dès que vous constatez leurs présences.



UTILISATION DU COURT DE TENNIS

un abonnement annuel de 10€ est nécessaire pour accéder au court de tennis
 S'adresser au Relais Vainquais pour l'abonnement et les réservations.
 La remise des clés se fait pour des créneaux d'une heure sur présentation de la carte d'identité.
 Le Relais Vainquais Tél :02.33.58.24.36
 Sans abonnement et pour les personnes hors commune, le tarif est de 4€ l'heure.
 Le lundi et mardi jours de fermetures du Relais Vainquais, la mairie assure la remise des clés
 Tél : 02.33.70.81.42



Etat civil

NAISSANCE à AVRANCHES

- ◆ Yanis **DEBON** 17 janvier



PACS

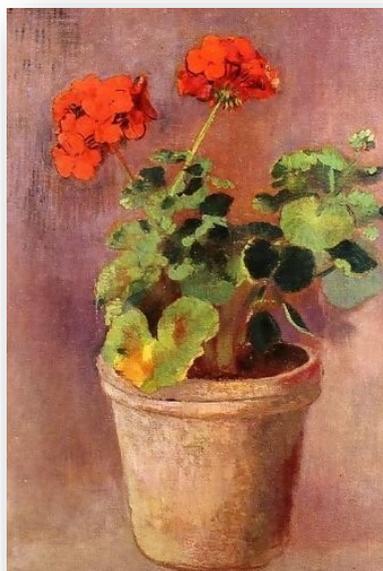
- ◆ Charlotte **DUCHEMIN** et Skender **FENNI** le 20 avril 2018

DÉCÈS

- ◆ Louis **MANNEHEUT** 19 décembre 2017
- ◆ Suzanne **MANNEHEUT** née **FROMENT** 11 janvier 18
- ◆ Marcel **MANNEHEUT** 29 janvier
- ◆ Renée **PILON** née **MANNEHEUT** 5 février
- ◆ Denise **MANNEHEUT** née **FAGUAIS** 11 février
- ◆ Ernest **ANNE** 4 mars
- ◆ Bernard **TESNIERE** 5 avril



Louis MANNEHEUT nous a quitté à 91 ans.



Nous souhaitons ici lui rendre hommage comme il l'a été fait lors des voeux du maire.

Il a siégé 42 ans au conseil municipal, il a également fait partie du CCAS pour représenter les personnes âgées.

A la retraite il participait activement à l'association des Aînés Vainquais comme membre du conseil d'administration et comme président

Il a figuré parmi les bénévoles du Comité des fêtes. En effet ceux qui ont pu faire un bout

de chemin avec lui pourraient dire à quel point il incarnait la gentillesse et la bienveillance et combien il était dévoué pour les autres, les touristes de passage qui admiraient ses géraniums et à qui il donnait volontiers des boutures mais surtout toutes ces visites qu'il rendait à ceux qui souffrent.

Le décès reste une étape douloureuse pour les familles à qui nous adressons toute notre sympathie.

LES ECOLES DE VAINS

Regroupement scolaire VAINS BACILLY

C'est bientôt la fin de l'année scolaire pour les élèves du RPI.

Une année où les élèves sont partis à la découverte du patrimoine maritime granvillais.

Point d'orgue du projet : l'exposition des productions des élèves dans une salle du musée d'Art moderne

Richard Anacréon de Granville.

Le vendredi 23 février, les élèves ont donc eu la fierté d'accueillir leurs parents au musée pour le vernissage de leur exposition qui a été ouvert trois semaines au public du musée.

Les classes ont poursuivi leur travail sur la mer et l'eau en classe. Et pour

clôre le projet en juin les deux classes de Bacilly sont allées au port de Granville pour prendre le bateau et faire une ballade sur la côte. Puis elles ont profité de la plage de St Pair pour étudier la laisse de mer. Les CE et CM sont eux aussi allés lors d'une sortie en bord de mer.



Exposition au musée Anacréon de Granville le 23 février



Atelier cuisine pour la fête du printemps pour les petits et les grands



La fête des 100 jours dans la classe des GS/CP le 10 avril

Activités sportives

De la natation pour tous les groupes entre septembre et mars

Les classes de maternelle et GS/CP ont répété les chorégraphies des rondes et jeu dansés en janvier et février à la salle des fêtes puis elles ont participé aux rencontres de rondes et jeux dansés à Avranches le 19 mars. D'avril à juin, le nouveau matériel de gym acheté par la coopérative scolaire a été installé deux fois par semaine à la salle des fêtes pour un douzaine de séances.

Les CM1/CM2 ont effectué un cycle à l'escalade à la salle Roger Lemoine d'Avranches en mai et juin.

Les différentes activités des classes font l'objet d'articles dans le blog de l'école. <http://blogs.etab.ac-caen.fr/rpi-bacilly-vains> (Utiliser la barre d'adresses en haut et non la barre de recherche).

Activités culturelles

Toutes les classes, sont allées au théâtre d'Avranches (2 ou 4 représentations par classe), sont allées au cinéma et ont lu les livres de la sélection du prix littéraire des incorruptibles en partenariat avec la bibliothèque de Bacilly. Le vote a eu lieu le 24 avril à Bacilly

Dans le cadre du projet culturel de l'Education nationale « Ecole et cinéma », la classe de CM1/2 a assisté à trois projections de films au cinéma d'Avranches.



Le 24 avril : les 4 classes ont voté pour le prix national de littérature des incorruptibles

Les MS GS CP ont raconté les histoires des livres aux « grands » de Vains



L'équipe enseignante et leurs élèves remercient **l'Association de Parents d'Elèves** pour son engagement auprès des classes et les parents qui accompagnent lors des sorties

Merci aux communes, au syndicat scolaire et à leurs agents pour leur aide dans l'installation des projets EPS, jardinage, cuisine,...

Au nom des enseignants et des élèves Bonnes vacances et bel été !

Sandrine **LEGRAND** Directrice du RPI

A.P.E.. Association des Parents des écoles de VAINS et BACILLY

Afin de récolter des fonds, plusieurs actions ont été ou vont être organisées cette année et en cette fin d'année :



Le passage du père Noël pour le plus grand plaisir des enfants



Des moments de la Boum :

- Préparation de la fête
- Le jour de la manifestation.



Une boum a été organisée avant la chasse aux œufs le 18 mars. Les élèves des sites de Bacilly et de Vains se sont retrouvés à la salle des fêtes de

Bacilly et ils ont pu danser, faire une bataille de confettis pour finir par aller chercher les œufs en chocolat.

l'apéro concert le samedi 16 juin a eu lieu sur le parking de la salle des fêtes de Bacilly. La soirée s'est

ouverte par un spectacle des élèves de l'école. Le concert a été assuré par le groupe Macly.

L'APE a continué les actions afin de pouvoir verser une subvention pour l'année à venir à l'école publique Bacilly - Vains.

Ecole Saint Michel

CONCERT DES 3 ECOLES



Vendredi 20 avril, à la salle culturelle de Brécey, les élèves de l'école Saint Michel ont rejoint les écoliers de l'école Saint Paul (Granville) et l'école Jeanne d'Arc (Brécey) pour participer

au concert des trois écoles sous le thème des « couleurs ».

De nombreux spectateurs sont venus encourager et applaudir nos jeunes artistes qui ont

chanté une vingtaine de chansons dont « Armstrong » de Claude Nougaro, « L'oiseau et l'enfant » de Marie Myriam.

Un spectacle haut en couleurs !



ESCALADE

Les élèves de CP au CM2 de l'école Saint Michel ont découvert l'escalade à travers 10 séances à la salle sportive de Sartilly sous la conduite d'Adrien, professeur au club d'escalade d'Avranches.

Cette activité a pour objectif de

développer :

- des déplacements inhabituels en mettant en cause l'équilibre
- la prise d'information
- la gestion de ses émotions et le dépassement de soi
- les règles de sécurité
- la coopération

RALLYE lecture et sportif le 7 juin

Dans le cadre des nouveaux programmes, les élèves de CM1/ CM2 ont participé à une journée sportive

et culturelle avec le collège Notre Dame de la Providence d'Avranches ainsi que l'école Les Saints Pères à Ducey et l'école Saint Joseph d'Avranches

Nos sorties scolaires

- Jeudi 14 juin, participation à la Rando Baie du Mont Saint Michel : journée découverte active et festive à Genêts sur le thème

du littoral.

- Lundi 28 juin, les élèves de l'école Saint Michel sont allés à l'aquarium de Saint-Malo suivi de la visite d'un vieux gréement : « L'Etoile du Roy ».

L'étude du milieu maritime leur a été présentée sous forme de spectacle vendredi 22 juin à la salle des fêtes de Marcey les Grèves auquel tous les Vainquais étaient conviés.

L'école St Michel vous souhaite de **BONNES VACANCES**

A.P.E.L. Association des Parents d'élèves de l'École Saint Michel.

De nouveau, une année chargée d'activités pour l'APEL de l'école St Michel : ventes de chocolats, gâches, galettes et crêpes, fête de Noël, fête du Printemps et fête de l'école !

La Fête du Printemps

Notre grand évènement printanier depuis 5 ans, s'est malheureusement déroulé sous un ciel couvert et a nécessité quelques réaménagements de dernières minutes. Néanmoins, la grande tombola, (90 lots, dont le gros lot d'une valeur de 290€), a été très prisée et a fait de

nombreux chanceux.

Cette journée a permis de récolter les fonds suffisants pour le financement des sorties scolaires de fin d'année et d'économiser en prévision d'un investissement futur dans une nouvelle aire de jeux d'extérieur.

La journée s'est passée dans une très bonne humeur avec

des bénévoles et des amis de l'école motivés.

Les enfants ont apprécié l'atelier « maquillage » et les divers jeux.

Des stands proposaient également la vente d'équipements de football puis une exposition vente de toiles réalisées à la bombe.



Des familles et les enfants le jour de la fête du printemps



En 2017-2018, l'APEL a financé

- des séances d'escalade,
- le transport en car pour les sorties scolaires
- l'achat d'ingrédients pour la semaine du goût,
- ♦ une sortie cinéma à Noël
- une visite du Mont St Michel et une traversée des Grèves pour les plus grands
- la sortie de fin d'année scolaire
- la visite de Saint Malo et de son aquarium réputé.

Nous remercions les commerçants, les amis de l'école, le club des aînés, le comité des fêtes, la mairie, les familles et l'équipe éducative pour leur don généreux et leur aide précieuse. Rendez-vous à la rentrée de septembre.



Du côté de la Maison Familiale

Avant de commencer l'année 2018, les élèves de la Maison Familiale (2^{nde} Services aux Personnes et aux Territoires) ont eu le plaisir d'organiser le **Noël des enfants de la Commune de Vains** : une très belle réussite, puisque le Père Noël avait même répondu présent pour venir goûter les plus jeunes ! Ils ont également pris part au **Carnaval des écoles de Vains et Sartilly**. Ces actions ont été menées dans le cadre

de projets touchant tous les 2^{ndes} confondus (dans le *domaine équin* comme le *Service aux Personnes*) : ils ont entre autres participé à la collecte des Restos du Cœur, organisé un loto à la Demeure de Tirepied, fait découvrir le monde du cheval aux élèves de l'école de Carrolles...

Collecte pour les resto du cœur à Avranches par les 2^{ndes}



De nombreuses actions ont permis d'animer les formations : lors d'une semaine sur le thème « des passions », les 4^{èmes} ont bénéficié de

les dangers d'internet



l'intervention de Mr. Philippe de la **Fédération de la Chasse**. Ils ont également travaillé sur le thème de la « Sécurité » et sont allés visiter le **Centre de Secours d'Avranches**. Un thème repris chez les 3^{èmes} dans le cadre du monde professionnel, qui ont alors visité l'**entreprise Mariau à Reffuveille (cheministe et tailleur de pierre)**. Les bons conseils prodigués ont pu être mis à profit lorsque ces jeunes ont construit des *bancs en bois*

pour leurs temps de pause à la MFR (module EPI Matériaux). Ils ont par ailleurs été sensibilisés aux dangers d'internet lors d'un échange avec le **Major Gandon**, puis à la **Prévention Routière avec M. Rivière**. Surtout, ils ont poursuivi les démarches sur leur orientation grâce à une visite du **PIJ d'Avranches**, le **Forum Carrières 2000** de Cherbourg, et l'intervention de **l'IFORM** pour présenter ses formations.

Les élèves de Bac Pro ont bénéficié de temps forts concernant leur domaine de formation : à titre d'exemple, les 2^{ndes} SAPAT ont échangé avec **M. Rebours** (ancien pompier, administrateur de la MFR) sur les *accidents domestiques*, ainsi qu'avec **Mme Lemaire (directrice de la Maison des Adolescents de la Manche)**. Dans leur module « Tourisme », les 1^{ères} SAPAT ont visité le **Scriptorial** d'Avranches

pour en découvrir le fonctionnement, la **Grand'Ferme de Bacilly**, et ont reçu **M. Madeline** qui leur a expliqué l'organisation du festival des « *Papillons de Nuit* ». **Marjorie Stephan**, bénévole, a complété le thème abordé en venant faire de la prévention en amont du Festival. Les formations équines ne sont pas en reste puisqu'ils ont poursuivi leur découverte des machines agricoles chez **Michel Lebedel** (président de

l'Association), visité l'Ecurie Lemardeley, et comme d'autres groupes cette année, ont profité de la proximité et l'expérience de la **Ferme Carameuh de Vains** ! En Terminale SAPAT, outre la préparation au Bac, l'orientation est un enjeu primordial : **l'ADMR** est intervenue pour présenter ses services et une ancienne élève, **Chloé Leroyer**, est venue témoigner de son parcours en BTS ESF.

Comme chaque année, les 2^{ndes} ont effectué un **voyage d'étude** en région parisienne. Ils ont pu entre autres découvrir le **Château de Chantilly**, l'**Assemblée Nationale**, les *chefs d'œuvre du Louvre*, les *Champs Elysées*, la *Cité des Sciences*. Le séjour incluait également une journée à **Disneyland** pour le plus grand plaisir de tous.

Visite à l'Assemblée Nationale



Les élèves lors du repas de Noël ont pu apprécier l'espace offert par les nouveaux locaux.



Afin de se familiariser sur le *territoire mégalithique de Stonehenge* avec la langue de Shakespeare, les 1^{ères} sont partis en Angleterre. Par ailleurs, des visites ont été organisées en fonction des domaines de formation des élèves : *une maison de retraite sources chaudes, le musée national du charbon de Big Pit à Blaenafon, la ville de Cardiff* pour les 1^{ères} SAPAT et *le Haras de Forlan Stud* pour les 1^{ères} CGEA.

En cette période d'examens, nous souhaitons une bonne réussite à l'ensemble des élèves !

Amicale des Aînés Vainquais

L'été vient d'arriver ! L'amicale prend ses quartiers d'été pour vous retrouver à la Grange des Dîmes le mercredi 5 septembre pour ses activités traditionnelles (jeux de cartes, jeux de société... goûter). Ces activités ont lieu chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois. Une vingtaine de personnes se retrouve régulièrement.

Nos dernières activités :

Notre Assemblée Générale du 31 Janvier au cours de laquelle notre

président a rappelé les grands événements de la création du « Club Amitiés 3^{ème} Age de Vains » en citant Mme de la Tribouille etc... Pour ses 40 ans, l'Amicale a remis un cadeau à ses 115 adhérents et pour marquer cet événement, le repas de Noël sera plus copieux et plus festif. La Galette de Rois a été partagée dans une ambiance chaleureuse par 70 personnes. Une cotisation annuelle de 12 € est demandée

Nos repas de printemps et d'été ont attiré 80 personnes. Toujours dans la bonne humeur.

Nos ateliers : 33 personnes ont participé à l'atelier « nutrition » (sur 4 journées) animé par Mme Daniélou de la CARSAT de Rouen. De même, 30 personnes (sur un après-midi) se sont inscrites à l'atelier « Sécurité Routière » organisé par l'auto école Montembault



Le groupe lors de l'atelier « sécurité routière » organisé par l'auto école

MONTEMBAULT

Notre sortie du 29 mai dans un des plus beaux villages de France « Rochefort en Terre » qui a réuni 48 personnes. Bonne ambiance, très bonne journée

Notre participation au mascaret du 16 juin

Notre pique-nique du 28 juin dans la forêt de Villecartier

Nous remercions

- L'APEL de l'école St Michel pour son invitation à la chorale des enfants le 26 juin
- La commune pour sa subvention et la mise à disposition de la Grange des Dîmes et de la salle des mariages.
- Le Comité des Fêtes pour sa participation financière

Nous avons eu la tristesse de perdre deux de nos adhérents avec les décès de Mr Jean **FONTAINE** et de Mr Louis **MANNEHEUT** (qui a été trésorier pendant plusieurs années). Nos très sincères condoléances à leur famille

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et de venir nous rejoindre début septembre

Le Président et les membres du bureau



Sortie à Rochefort en Terre

Dates à retenir pour le 2nd trimestre
 Sortie pédagogique à Villedieu
 Concours de belote : mercredi 24 octobre
 Différents ateliers
 Repas de Noël « 40^{ème} Anniversaire » dimanche 16 décembre



Atelier nutrition

Comité des fêtes de Vains

ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est déroulée le vendredi 19 janvier devant un nombreux public et responsables des différentes associations de la commune de Vains. Petit rappel sur les différentes manifestations organisées par le Comité des Fêtes durant l'exercice 2017

Soirée dansante des Bénévoles - Fête du Mascaret - Participation à Jazz en Baie - Fête de la Baie -

Remerciements à tous les bénévoles qui d'années en années nous viennent en aide et rappel que SANS

BENEVOLES, IL N'Y AURAIT PAS DE FETES. Nous profitons pour signaler que nous ne sommes jamais suffisamment nombreux pour partager les tâches, aussi nous demandons aux bonnes volontés de se manifester pour grossir les rangs de l'Association.

Notre trésorier nous a fait part de son rapport qui présente un bilan sain permettant de faire des investissements mobiliers en l'occurrence l'achat de deux nouvelles tentes du type "parapluie" et surtout de distribuer aux différentes associations une

subvention ou don pour un montant global de 1800,00 euros.

Il est procédé à l'élection du tiers sortant. Sont sortants: Sylvie POULAIN, Thierry DOUBLET, Antoine LE ROUX. Ces trois membres souhaitent poursuivre au sein du Comité des Fêtes. Ils sont réélus à l'unanimité par l'assemblée. Vincent VADAINÉ se manifeste pour rejoindre le Comité des Fêtes, à l'unanimité de l'assemblée ce dernier fait son entrée au sein du bureau.

SOIREE DANSANTE DES BENEVOLES

Date choisie et thème de cette soirée: 17 mars, fête nationale Irlandaise. Un clin d'oeil à son président qui rencontrait il y a 48 ans son épouse Pascale sous un ciel irlandais (sans oranger!). C'est en présence de nos amis, [les O'TIMINGS (Guillaume), les O' HARA (Alexis), Mc

CLENAGHAN (victor)] et leur cour, en costumes d'apparat que nos bénévoles et leurs convives étaient accueillis au son et démonstration de "GIGS", "POLKA" et autres. Soirée festive en présence de nombreux jeunes mélangés aux anciens que nous espérons deviendront à leur tour des bénévoles. C'est cela la vie associative.



EVENEMENTS ET RENDEZ VOUS 2018

FETE DU MASCARET

Cette nouvelle édition a eu lieu le 16 juin pour le passage de la vague. Un concert gratuit proposé dans une ambiance rock

par le groupe "The seagull Busters". Grillades, buvette et animations ont aidé à passer un bon moment.



FETE DE LA BAIE

Elle se déroulera le dimanche 9 septembre 2018 en collaboration avec l'écomusée de Vains- St Léonard. Comme pour les années précédentes nous poserons nos chapiteaux sur le terrain situé le long de la rue des pêcheurs. En espérant que le soleil sera de la

partie pour profiter au maximum de cette manifestation qui reconduira la brocante, le repas du midi avec sa traditionnelle cuisson à la ficelle de l'agneau de pré salé, Une animation musicale et son apéro concert de fin d'après midi bien entendu sans oublier les différents stands et

sans doute d'autres surprises.

Pour le succès de toutes ces manifestations nous avons besoin de soutien, ce soutien c'est celui de la communauté de Vains, aussi merci de bien vouloir vous manifester en venant très nombreux nous épauler et faire part de vos suggestions, expériences.

Le C.L.A.V. Club de Loisirs et d'Animations Vainquais

Cette année le CLAV a 40 années d'existence

le 20 octobre 1978 à l'initiative de **Claudine LEPELTIER** et toute une équipe de Vainquais il a été créé. Au début de son existence une activité par mois était organisée. Des soirées musicales, des carnivals pour enfants, et adultes, des traversées des Grèves avec les pêcheurs locaux, la gymnastique et un journal mensuel « la Clavette », étaient proposés. Puis un moment le CLAV fut mis en veille. Claudine LEPELTIER accepta néanmoins de conserver la présidence du club.

En 1999 **Raymond LECHAT** prend le relais. Il redynamisa les troupes et de nouvelles activités

furent proposées comme des sorties pédestres, vélos des expositions et lotos..

En 2010 **Marie-Paule MORAZIN** assure la succession de nouvelles activités ont alors vu le jour comme la calligraphie, le scrapbooking pour répondre aux besoins des adhérents.

En 2017 **Marie-Jo MANNEHEUT** avec une grande partie des membres du conseil d'administration accepte la présidence.

Beaucoup de personnes présentes en 1998 participent encore activement aux activités proposées actuellement.

Les adhérents du club auront l'occasion en cette fin d'année de se retrouver pour fêter cet événement.

Comme pour chaque mascaret organisé par le comité des fêtes les adhérents du CLAV et les Aînés vainquais ont répondu présent en réalisant des crêpes. Merci à eux.

La commune et le comité des fêtes nous ont versé des subventions nous les remercions également.

Bonnes vacances à toutes et à tous de la part de toute l'équipe et nous vous espérons nombreux à la rentrée.



Quelques photos prises pour illustrer, au cours des années, nos activités...

Nos activités.

CALLIGRAPHIE

le lundi soir à 20 H 30

RANDONNEES PEDESTRES

tous les 15 jours le mardi après midi à 13 h 30 place de l'église

GYMNASTIQUE et FITNESS le mardi soir à 19 h 15 et 20 h 30

DETENTE FLORALE le 2^{ème} lundi du mois à 14 h

SCRAPBOOKNG le vendredi 1 fois par mois à 14 h

Avec les vacances les activités s'arrêtent. Les dates de reprises seront affichées à la Grange des Dîmes et paraîtront dans les journaux. Pour nous contacter 02.33.70.81.03

Rugby club de Vains

La saison 2017-2018 aura vu le club améliorer l'éclairage du stade du Poulet afin que les entraînements hivernaux soient plus facile à réaliser. Des projecteurs LED à très faible consommation électrique ont été installés améliorant considérablement le confort des joueurs.

Côté sportif, l'année a été assez compliquée car l'entente avec St Martin des Champs/Avranches n'a pas permis d'aboutir à une organisation pérenne, tant pour les joueurs que pour les éducateurs. Nous avons dû nous résoudre à nous rapprocher de Granville afin que les enfants puissent pratiquer leur sport le plus sereinement possible.

Les résultats sont bons, puisque nos 4 U12 ont participé à la finale régionale (Mathis Zuliani est remplaçant en équipe de la Manche), que les juniors ont tout au long de l'année progressé pour rivaliser avec les meilleurs en fin de saison, et que Paul-Alexandre Tétrel a fait 4 matchs avec l'équipe de la Manche U14. Il ira à Jersey au

mois de Septembre, défier les insulaires avec la sélection Manchoise.

Le 2 avril, les juniors de Newport (Pays de Galles) sont venus rencontrer les jeunes du Sud Manche. La démonstration de cohésion et une large victoire n'enlève en rien le mérite de nos jeunes qui se sont battus comme des lions. Le barbecue organisé par le club s'est un peu éternisé, et nos amis Gallois ne sont partis que vers 18h avec plein de souvenirs dans la tête.

Le club est à la croisée des chemins et le comité directeur ne sait si il repartira pour une saison supplémentaire. Les effectifs

baissent, les exigences fédérales sont de plus en plus prégnantes, l'essoufflement se fait sentir. L'assemblée générale du club sera déterminante quant à l'avenir du club.

Néanmoins, nous tenons à remercier la municipalité qui a toujours été à nos côtés et a toujours soutenu nos actions. Un grand merci également à Michel qui aura passé quelques heures à tondre le terrain et entretenir les alentours pour le bien être des enfants. Enfin, le club ne serait jamais devenu ce qu'il est sans Nico, Nadège, Patrice merci à tous

Bonnes vacances



Photo prise lors du match contre les Gallois.

Les Anciens Combattants

Cette année nous avons célébré le 8 mai à 9 h 30, dans le but de faciliter l'accès à la messe à 10 h 30 et pour participer à la cérémonie d'AVRANCHES

Quatorze des anciens combattants de Vains étaient présents au repas



Lecture de la lettre du secrétaire d'état

à la salle Victor HUGO.

Pour le 11 novembre nous reprendrons nos cérémonies avec nos voisins de Marcey sachant que ce sera le centenaire de 1914 - 1918. Le vin d'honneur se fera à Vains pour les deux communes et le repas sera servi à Marcey.

J'en profite pour inviter tous les vainquistes à venir assister à cette cérémonie du souvenir qui sera l'occasion de rendre hommage à tous les enfants de Vains tombés au champ d'honneur.

Nous aimerions que les enfants des

écoles puissent être présents car ce sont eux qui vont dans les années futures assurer notre relève. Nous en reparlerons en temps voulu afin de rafraîchir les mémoires.

Il est paru dans ouest-France le 10.02.18 un article concernant les derniers soldats, sous les drapeaux, en Algérie entre 1962 - 1964. Nous demandons à ces personnes de nous contacter afin qu'elles puissent régulariser leurs situations.

J'adresse à tous les Vainquistes de bonnes vacances et vous dis à l'automne pour célébrer le centenaire de 14 / 18.

ECOMUSEE de la Baie du Mont Saint Michel



Route du Grouin du Sud
50300 VAINS/Saint-Léonard
Tél : 02 33 89 06 06 –
fax : 02 33 89 06 07
musee.vains@manche.fr
patrimoine.manche.fr

Facebook : Patrimoine et musées de la Manche

LES INCONTOURNABLES 2018 de juillet à décembre à l'Écomusée

♦ « Sur les traces des sauniers »

Judis 19 juillet et 16 août, à partir de 15h30

Poursuivez votre journée en longeant le GR, accompagnés d'un animateur, et partez à la rencontre de l'histoire locale et des paysages de la Baie qui gardent les traces de ce passé salé.



♦ « Découverte des prés-salés »

Mercredis 25 juillet et 8 août, 14h30

Découvrez sur ce milieu périodiquement recouvert par la mer : les plantes et animaux qui le fréquentent, sa formation et les activités humaines pratiquées.

♦ Balade commentée : « Découverte de la pointe du Grouin du Sud »

Mardis 17 juillet et 14 août, 10h30

Des prés-salés aux digues des salines de Vains, des haies bocagères jusqu'à la pointe du Grouin du Sud, flânez sur ce parcours entre terre et mer et découvrez la diversité des paysages littoraux de la baie du Mont Saint-Michel.

♦ « Le sel de la Baie »

Chaque mardi et jeudi des vacances d'été, 14h30

Chaque mercredi des vacances scolaires d'automne, 14h30

Au cours d'une démonstration, découvrez la technique de fabrication du sel utilisée dans la Baie jusqu'au milieu du XIXe siècle et repartez avec votre propre sel.

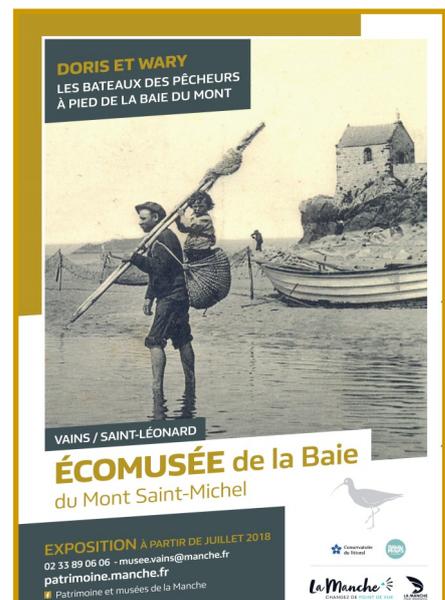
EXPOSITION 2018

« Doris et Wary, les bateaux des pêcheurs à pied de la baie du Mont »

Il faut attendre les années 1880 pour voir les pêcheurs à pied se doter progressivement d'embarcations pour exercer leur métier sur les grèves de la baie du Mont Saint-Michel.

L'exposition propose de découvrir les usages, mais aussi les raisons ayant amené ces pêcheurs à s'équiper de bateaux alors que leur métier était toujours pratiqué à pied.

Du 1^{er} juillet au 30 septembre et vacances d'automne aux horaires d'ouverture du site.



ÉVÉNEMENTIELS 2018

Fête de la vannerie dimanche 9 septembre, 10h à 18h

Venez découvrir et partager le temps d'une journée festive et familiale, l'art de la vannerie. Restauration à la Fête de la Baie organisée par le Comité des fêtes de Vains.

Journées européennes du patrimoine samedi 15 et dimanche 16 septembre, 10h à 18h . Visite libre et gratuite du musée.

Visite commentée «**Salines et sauniers de Vains**», samedi et dimanche 15h et 16h30. Venez découvrir la vie des sauniers d'autrefois et partager leur savoir-faire au cours d'une démonstration de fabrication du sel de l'Avranchin



Horaires d'ouverture

Juillet, août et septembre tous les jours de 10h à 18h vacances d'automne, tous les jours de 14 heures à 18 heures

Tous les tarifs des animations comprennent la visite libre des expositions permanentes

Saint-Léon'ART 2018

« Tout un Monde »

Cet été, Didier **BENESTEAU**, commissaire d'exposition, présente les œuvres pleines
d'humour en de tendresse

De **HYERONYMUS**, peintre et sculpteur,

En présence de l'artiste, Marie-Anne et Johan **VANDEVIVERE**
vous invitent au vernissage de cette exposition, qui débutera

Le samedi 21 juillet à partir de 15h.

L'exposition sera visible du 21 juillet au 16 septembre, le week-end, de 14h à 19h.

À L'Ecrin de la Baie, 9 rue des pêcheurs à Vains /Saint-Léonard



Descend du nord et tête blanche



Les géantes des forêts occidentales

Société de chasse la SAINT HUBERT

C'est une première ! Nous pouvons chasser le chevreuil et lors de la 1ère battue du 7 octobre 2017, un brocard est prélevé.

• Autorisation préfectorale pour le comptage nocturne du lièvre.
Le 9 mars 2018 : 61 lièvres, 14 chevreuils, 103 lapins, 1 renard, 1 chat sont comptés par 4 observateurs sur les 8,5 kms du circuit utilisé depuis 25 ans.



• Le 14 mars 2018 à la ferme

des CARA-MEUH, les chasseurs disponibles de Vains ont travaillé à la protection des quelques 1500 arbustes qui deviendront dans quelques années des abris pour la faune et la flore.

• Dénombrement des coqs chanteurs.

De mars à juin les coqs émettent des chants audibles à plusieurs centaines de mètres, ce qui permet de les localiser. Chaque observateur (chasseur de la société) couvre une zone d'écoute, le résultat permet d'estimer l'évolution du cheptel reproducteur. Cette année le 9 mai 2018, 37 coqs chanteurs ont été recensés pour la commune de Vains. Plusieurs couvées de faisans récemment repérées sont malheureusement victimes d'une importante préda-

tion constatée à ce jour. Renards et corneilles noires sont passés !



• Le 12 mai 2018, la société de chasse a invité les propriétaires exploitants pour un déjeuner convivial et 35 vainquistes se sont retrouvés sous le préau de l'école St-Michel, le temps de partager des moments bien sympathiques.

A toutes et à tous un bon été 2018.

Infos pratiques suite de la page 6

JOB D'ÉTÉ :

La commune souhaite offrir à un jeune de la commune un emploi cet été pour réaliser le recensement des concessions dans le cimetière de VAINS .

C'est un travail de repérage sur le terrain en identifiant les concessions. Ceci va permettre à la commune de prendre contact avec les familles pour organiser les reprises des concessions laissées en état d'abandon.

Temps proposé : 2 semaines de 35 h du 9 au 20 juillet.

Les candidatures sont à déposer à la mairie ou en ligne la 1ère semaine de juillet.

tél :02.33.70.81.42

@ : mairiedevains@wanadoo.fr



La commune de Vains va renouveler son recensement en 2019.

A partir du 17 janvier et jusqu'au 16 février

2 agents recenseurs passeront chez vous pour déposer les documents qui une fois complétés nous permettrons de réactualiser nos connaissances de la population Vainquaise.

Nous vous demandons de réserver un bon accueil aux personnes qui viendront vous rencontrer.

Mémoire de Vainquais

Deux cimetières sur la commune de Vains St Léonard..)

A la fin du Moyen Age, la commune de Vains St Léonard comptait deux cimetières. L'un au bourg de Vains, l'autre sur Saint Léonard, dans le secteur de la Pointe du Grouin. N'allez pas croire pour autant, qu'autrefois, Saint Léonard était dissocié de Vains.

Edouard Le Héricher, dans « Avranchin monumental et historique » se référant au « Livre vert », certifie que St Léonard n'a jamais constitué à lui seul une paroisse. Le cimetière de Vains, qui s'étendait à l'époque autour de l'église (comme cela se faisait traditionnellement), était destiné à l'inhumation des paroissiens de la commune.

Celui de St Léonard, autrement nommé « le cimetière des noyés », « cimetière du sud » ou encore « cimetière du Sceu », servait à enterrer les corps retrouvés sans vie dans les grèves bordant le village. Une charte de 1319 précise que les moines du prieuré de St Léonard avaient, entre autres charges, le devoir d'enterrer ces noyés. Il existe peu de documents décrivant ce site ou permettant de préciser les dates de création et d'abandon de ce cimetière. E. Le Héricher, dans l'ouvrage référencé précédemment, évoque une autre charte dans laquelle on ap-

prend que le 16 mai 1456, frère Thomas Rogier, prieur de St Léonard, enterra un noyé au cimetière de St Léonard. A en croire ce document, le cimetière existait encore au milieu du 15^e siècle.

En 2018, la famille de Jouffroy Gonsans, anciennement propriétaire du Manoir, eut la gentillesse d'offrir à la commune de Vains une carte rare, datant de 1778, représentant la pointe du Grouin, encore merveilleusement bien conservée. Sur cette carte, représentée ci-dessous, la partie nommée « B » matérialise une « **garenne qu'on nous a dit s'appelait le cimetière du Sud** » (orthographe des écrits du haut de carte respectée). Si on considère

les informations relayées par l'auteur de cette carte fidèles à la situation de l'époque, on peut, de manière assez précise, localiser l'emplacement du cimetière, et considérer qu'en 1778, l'abandon du cimetière était assez ancien, pour n'être plus qu'un souvenir lointain.

Aujourd'hui, la pointe du Grouin est devenue la destination privilégiée des familles de l'Avranchin, fières de montrer la beauté du site à leurs convives, les jours de mariages... Plus rien dans le paysage, ne permet d'imaginer la fonction funeste du lieu, quelques siècles auparavant.



Si vous disposez de documents ou témoignages pouvant servir de support pour la rubrique « Mémoire de Vainquais », vous pouvez contacter Sébastien Lechartier au 0663681973.

Directeur de la publication : Olivier DEVILLE

Conception, rédaction et photos : Marie Jo MANNEHEUT et la commission communication avec le concours des associations

Impression : Imprimerie Moderne - Avranches - Tirage : 440 exemplaires distribués gratuitement dans les foyers

Périodicité : semestrielle - Dépôt légal à parution - Reproduction interdite